

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

(ACTE 34 VICT., CHAP. 7.)

VINGT-HUITIEME ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

QUÉBEC, 18 juin, 1900.

L'assemblée s'ouvre à 7.30 heures P.M. En l'absence du Président, M. E. W. Méthot, qui est à Ottawa pour le renouvellement de la charte de la Caisse d'Economie, M. J. D. Brousseau, Vice-Président, préside l'assemblée, et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la charte.

Sur motion de M. J. D. Brousseau, secondé par l'Hon. V. W. LaRue, Messieurs H. Edmond Dupré et C. Labrègue sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

NOTRE-DAME DE QUÉBEC